



SYNAGOGUE BETH MOSCHE
3, AVENUE DE CLERMONT TONNERRE
93600 AULNAY SOUS BOIS

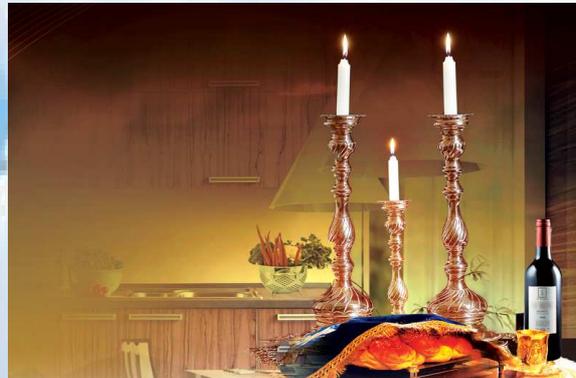
DATES & HORAIRES DE LA SEMAINE & CHABBAT

PARACHA BEHAR - BE'HOUKOTAÏ

DIMANCHE 18 MAI 2025

08h00 : CHA'HARIT, suivi d'un petit déjeuner

10h00 Talmud Torah



VENDREDI 23 MAI 2025

ENTREE CHABBAT 21h18
MIN'HA Suivi D'ARVITH A 19h30

SAMEDI 24 MAI 2025

CHA'HARIT A 09H30
HAFTARAH : Rav A. Gabay
Kiddouch offert par la famille SZWARC pour la
bar-mitsvah de leur fils Ethan

MIN'HA A 21h10

SEODAH CHLICHITE

SORTIE CHABBAT & ARVITH A 22h39

שבת שלום
Sabbat Shalom!

שבת שלום
Sabbat Shalom!



PARACHOT DE LA SEMAINE
«BEHAR» (57 versets)
« BE'HOUKOTAÏ » (78 versets)
(tiré du site torah-box.com)

Sur le mont («Béhar») Sinäi, D.ieu communique à Moïse les lois de l'année sabbatique : chaque septième année, tout travail agricole devrait cesser et les produits de la terre sont à la disposition de tous, homme et animal. 7 cycles sabbatiques sont suivis de la 50ème année appelée année du jubilé («Yovel»), pendant laquelle le travail agricole cesse, tous les esclaves sont remis en liberté et toutes les propriétés terriennes de la Terre Sainte qui ont été vendus retournent à leurs propriétaires originaux.

La paracha nous donne ensuite des lois complémentaires concernant la vente des terres, l'interdiction de léser dans le commerce et l'interdiction de l'usure.

Dans la Paracha de Bé'houkotäi, D.ieu promet que si nous gardons Ses Commandements, nous aurons la prospérité matérielle et vivrons en sécurité sur notre terre.

Mais Il livre aussi un avertissement «de réprimande» sévère concernant l'exil, la persécution et d'autres maux qui nous arriveront si nous abandonnons notre alliance avec Lui.

Néanmoins, D.ieu promet que "Même quand ils seront dans la terre de leurs ennemis, Je ne les jetterai pas loin; je ne les abhorrerai pas en les détruisant et en brisant Mon accord avec eux; car je suis l'Eternel leur D.ieu."



A LA MEMOIRE DE

GAD BEN MAÏNA GOUMARA UZAN

La paracha Béhar contient 7 commandements positifs et 17 interdictions

1. Cycle de sept fois sept années.
2. Sonnerie du chofar, le Yom Kippour du jubilé.
3. Sanctification de l'année jubilaire.
4. Lois concernant les transactions commerciales.
5. Retour des terres au jubilé.
6. Rachat d'un terrain hérité, dans une ville murée.
7. Obligation de garder à notre service un esclave païen.

1. Interdiction de cultiver la terre la septième année.
2. Ne faire aucun travail pour les arbres.
3. Interdiction de moissonner ce qui a poussé la 7ème année.
4. Interdiction de récolter de façon normale les fruits des arbres.
5. Interdiction de cultiver la terre pendant l'année jubilaire.
6. Interdiction de récolter les produits du sol, en année jubilaire.
7. Même interdiction pour les fruits des arbres.
8. Interdiction de léser le prochain dans une transaction commerciale.
9. Interdiction de léser autrui par des paroles blessantes.
10. Interdiction de vendre une terre à titre irrévocable.
11. Interdiction de modifier la répartition des terrains dans les villes des Lévites.
12. Interdiction du prêt sur intérêt.
13. Interdiction d'imposer à l'esclave hébreu un travail dégradant.
14. Interdiction de vendre un esclave hébreu sur la place publique.
15. Interdiction de lui imposer des travaux durs.
16. Ne pas tolérer que l'étranger maltraite notre frère esclave.
17. Interdiction de se prosterner sur une pierre taillée.

La paracha Bé'hokotaï contient 7 commandements positifs et 5 interdictions

1. Vœux sur la valeur estimative d'une personne.
2. Prescriptions concernant la désignation par remplacement.
3. Estimation d'une bête.
4. Estimation d'une maison consacrée par son propriétaire.
5. Estimation d'un champ consacré par son propriétaire.
6. Des biens dévoués sont donnés aux Cohanim.
7. Prélèvement, chaque année, de la dîme du bétail.

1. Interdiction de remplacer par une autre, une bête consacrée.
2. Interdiction de changer la nature d'une offrande.
3. Interdiction de vendre un terrain déclaré hèrèm.
4. Une propriété déclarée hèrèm ne peut être rachetée.
5. Interdiction de vendre la dîme du bétail.

LISTE DES OTAGES CAPTURES PAR LES TERRORISTES DU HAMAS LE 07 Octobre 2023

Kaid Farhan Elkadi (H – 53 ans)

Almog Sarusi (H – 26 ans) D

Eden Yerushalmi (F – 26 ans) D

Shiri Bibas (F- 33 ans) D

Jordan Bilbas (H – 34 ans) L

Ariel Bibas (4 ans) D

Kfir Bibas (9 mois) D

Samer Fouad Al-Talalka (H – 22 ans)

Youssef Alziadne (H – 53 ans)

Hamza Alziadne (H – 22 ans)

Avraham Munder (H – 78 ans)

Itzhak Gelerenter (H – 56 ans)

Avinatan Or (H – 30 ans)

Itay Svirzky (H – 38 ans)

Segev Kalfon (H – 30 ans)

Dror Or (H – 38 ans) D

Yair Horn H – 45 ans)

Shlomo Mansour (H – 85 ans)

Eitan Horn (H – 47 ans)

Orion Hernandez-Radoux (H – 30 ans) D

Edan Alexander H – 19 ans) L

Bipin Joshi (H – 23 ans)

Nimrod Cohen (H – 19 ans)

Sasha (Alexander) Trofanov (H – 27 ans)

Sapir Cohen (F – 29 ans)

Andrey Kozlov (H – 27 ans)

Doron Steinbrecher (F – 30 ans) L

Nadav Popplewell (H – 51 ans) D

Idan Tsachi (H – 51 ans)

Maxim Herkin (H – 35 ans)

Inbar Haiman (F – 27 ans)

Alex Lobanov (H – 32 ans) D

Elia Toledano (H – 27 ans) D

Michel Nisenbaum (H – 59 ans) D

Omer Shem Tov (H – 21 ans)

Ilan Weiss (H – 57 ans)

Naama Levi (F – 19 ans) L

Libman Eliyakim (H – 24 ans)

Yosef Ohana (H – 23 ans)

Tamir Nimrodi (H – 19 ans)

Guy Gilboa-Dalal (H – 22 ans)

Romi Gonen (F – 23 ans)

Uriel Baruch (H – 35 ans)

Eitan Abraham Mor (H – 23 ans)

Arbel Yehoud (F – 28 ans) L

Agam Berger (F – 19 ans) L

Chanan Yablonka (H – 42 ans) D

Itay Chen (H – 19 ans) D

Noa Argamani (F – 23 ans) L

Matan Angrest (H – 21 ans)

Ohad Ben Ami (H – 55 ans) L

Rom Braslavski (H – 19 ans)

Ron Benjamin (H – 53 ans)

Ester Amit (F – 28 ans)

Ori Danino (H – 24 ans)

Sagi Dekel-Chen (H – 35 ans)

Tamir Adar (H – 38 ans)

Ofer Kalderon (H – 53 ans) L

Yair Yaakov (H – 59 ans)

Ohad Yahalomi (H – 49 ans)

Itzik Elgarat (H – 69 ans)

Matan Tzagauker (H – 23 ans)

Shani Goren (F – 29 ans) D

Eliya Cohen (H – 27 ans)

Omri Miran (H – 46 ans)

Elkana Bohbot (H – 34 ans)

Ron Scherman (H – 19 ans) D

Alex Dancyg (H – 75 ans)

Alon Ohel (H – 22 ans)

Chaim Peri (H – 79 ans) D

Tal Shoham (H – 38 ans)

Gadi Moses (H – 80 ans) L

Gad Haggai (H – 73 ans)

Judith Lynne Weinstein (F – 70 ans)

David Evyatar (H – 22 ans)

Yoram Metzger (H – 80 ans) D

Elad Katzir (H – 47 ans)

Liri Albag (F – 18 ans)



Idan Shtivi (H – 28 ans)

David Cunio (H – 33 ans)

Ariel Cunio (H – 26 ans)

Karina Ariev (F – 19 ans)

Yosi Sharabi (H – 52 ans) L

Keith Samuel Siegel (H – 64 ans)

Yagev Buchstab (H – 34 ans)

Daniela Gilboa (F – 19 ans)

Fernando Marman (H – 60 ans) L

Luis Norberto Herr (H – 70 ans) L

Lior Rodaif (H – 61 ans)

Or Levy (H – 33 ans) L

Hersh Goldberg-Polin (H23 ans) D

Nik Beizer (H – 19 ans) D

Omer Neutra (H – 22 ans)

Omer Wenkert (H – 22 ans)

Gvili Ran (H – 24 ans)

Meir Jan Almog (H – 21 ans)

Bar Kupershtein (H – 22 ans)

Dolev Yehoud (H – 35 ans)

Oded Lifshitz (H – 83 ans) D

Carmel Gat (F – 39 ans) D

Shlomi Zvi (H – 43 ans)



Qu'HACHEM les ramène dans leurs familles
Que les lumières brillent sur eux et qu'ils reviennent en bonne
santé.



58